



Cahier des charges

IDENTIFICATION DU POSTE	
<i>Intitulé du poste</i>	Responsable de la formation
<i>Niveau du poste</i>	Comité de gestion au sens de l'art. 47 des statuts de la fédération

IDENTITÉ DU RESPONSABLE	
<i>Nom, prénom</i>	

DOMAINE DE RESPONSABILITÉ	
<i>Mission principale</i>	Mettre en œuvre la stratégie de la fédération pour la formation
<i>Positionnement</i>	Responsable de commission et membre du comité de gestion
<i>Commission</i>	Commission en charge de la formation et du perfectionnement

NIVEAU FTEM									
F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M

COMPETENCES REQUISES	
<i>Connaissance</i>	<ul style="list-style-type: none">– Diplôme d'entraîneur ou reconnaissance J+S ;– Compréhension passive d'une deuxième langue nationale.
<i>Expérience</i>	<ul style="list-style-type: none">– Expérience en tant qu'entraîneur ou athlète ;– Activité au sein d'un comité ou d'une commission.
<i>Personnalité</i>	<ul style="list-style-type: none">– Facilité à communiquer, y compris dans une autre langue ;– Aptitude à collaborer avec d'autres bénévoles ;– Résistance au stress et acceptation de la critique.

LES MISSIONS DU POSTE

Missions et tâches

Mission 1 : Reconnaissance des formations

À ce titre il doit :

- Assurer la reconnaissance des diplômes entre WA, J+S et SwissArchery ;
- Assurer la reconnaissance des diplômes étrangers avec SwissOlympic ;
- Coordonner les formations avec le World Archery Excellence Centre.

Mission 2 : Organisation et coordination des formations

À ce titre il doit :

- Organiser des formations pour les entraîneurs et les athlètes ;
- Coordonner les intervenants externes et internes sur les formations ;
- Coordonner le concept de formation avec J+S et SwissArchery ;
- Mettre à disposition des membres des guides et manuels ;
- Coordonner et engager l'entraîneur national dans les formations ;
- Mettre en place un concept de formation pour les entraîneurs ;
- Collaborer avec le responsable de la formation J+S ;
- Coordonner et structurer l'offre de formation de la fédération ;
- Élaborer les manuels pédagogiques et les brochures de formations ;
- Définition de la philosophie de formation avec les responsables concernés.

Mission 3 : Coordination avec J+S, WAEC et les autres partenaires

À ce titre il doit :

- Coordonner les formations entre tous les partenaires ;
- Organiser en collaboration avec J+S, WAEC et FAAS des formations ;
- Coordonner les formations proposées par les autres responsables.

Compétences décisionnelles

Droit de décision

Selon la directive du comité central réglant les droits de signature

Échéances et délais à respecter

01.09

Rapports pour l'Assemblée des délégués

31.12

Entrée des dernières factures et notes de frais dans Postfinance

Collaborations et coordinations	
<i>Responsable J+S</i>	Coordination et collaboration avec le responsable J+S
<i>World Archery Centre</i>	Coordination et collaboration entre les deux partenaires

Fait, le

Nom, Prénom :

Signature :